



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Pierre Laporte
Directeur des Opérations
Région Afrique

Angle des Rues Booker Washington
et Jacques Aka – 01 BP 1850
Abidjan, Côte d'Ivoire

Tel : (225) 22.400.400
Fax : (225) 22.400.461

Abidjan, le 12 mai 2017
Lettre GTCDR/ N° 142

Monsieur Adama Koné
Ministre de l'Economie et des Finances

République de Côte d'Ivoire

Objet : Mission de pré-évaluation du Projet de Renforcement des Infrastructures et du Développement des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS) du 27 au 31 mars 2017 – Transmission de l'Aide-mémoire -

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint, l'aide-mémoire de la mission de pré-évaluation du Projet de Renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS), qui s'est déroulée à Abidjan du 27 au 31 mars 2017.

En accord avec toutes les parties prenantes, l'objectif de créer des conditions de compétitivité dans les villes ciblées de Bouaké et San-Pédro, par la mise en œuvre de quatre composantes sectorielles, a été entérinée. Ainsi, les axes d'interventions porteront sur quatre composantes définies comme suit :

- Composante 1 : *Renforcement des infrastructures économiques des agglomérations de Bouaké et San-Pédro ;*
- Composante 2 : *Soutien au développement du secteur privé à Bouaké et San-Pédro ;*
- Composante 3 : *Amélioration de l'institution, Cadre Règlementaire et Gestion Urbain des Villes de Bouaké et San-Pédro ;*
- Composante 4 : *Gestion du projet.*

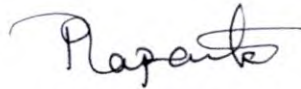
Concernant les aspects de financement, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a confirmé sa contrepartie financière d'un montant de US\$25 millions, au lieu des estimations initiales de US\$50 millions. Le coût total du projet s'élève ainsi à US\$125 millions répartis comme suit : US\$100 millions de fonds de l'IDA et US\$25 millions de contrepartie.

Le budget des différentes composantes a été révisé en conséquence. Toutefois, ce réajustement budgétaire ne devrait pas influencer l'atteinte des objectifs de développement du projet.

L'équipe de la mission a également pu apprécier l'état d'avancement du plan d'action et les arrangements institutionnels finalisés qui précisent les rôles des comités d'intervention vis-à-vis de l'unité de coordination.

La prochaine étape consistera à soumettre le projet à l'approbation du Conseil d'Administration de la Banque en fin Mai 2017.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.



Pierre Laporte
Directeur des Opérations pour la Côte d'Ivoire
Région Afrique

Pièce jointe :

- Aide-mémoire

Ampliation :

- Monsieur Hamed Bakayoko, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité
- Monsieur Abdourahmane Cissé, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Vice-gouverneur pour la Banque mondiale
- Monsieur Amédé Koffi Kouakou, Ministre des Infrastructures Economiques
- Monsieur Souleymane Diarrassouba, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME
- Monsieur Claude Isaac Dé, Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
- Monsieur Emmanuel Koffi Ahoutou, Directeur de Cabinet Adjoint, Primature
- Monsieur Adama Coulibaly, Directeur de Cabinet, Ministère de l'Economie et des Finances
- Monsieur Abdoulaye Bakayoko, Conseiller Technique en charge du suivi du portefeuille de la Banque mondiale, Ministère de l'Economie et des Finances
- Monsieur Pierre Dimba, Coordinateur, PRICI
- Monsieur Seydou Bouda, Administrateur pour la Côte d'Ivoire, Banque mondiale

**Mission de préparation et d'évaluation du
Projet de Renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain
et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS)
26 mars-07 avril 2017**

Aide-Mémoire

I. Introduction

1. Une mission du Groupe de la Banque mondiale (BM) s'est rendue en Côte d'Ivoire du 26 mars au 03 avril 2017, dans le cadre de la préparation du Projet de Renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS).

2. La mission était conduite par Madame Maiko Miyake (Coordinatrice Régionale, Commerce et Compétitivité, Chargée de projet), Monsieur Hatem Chahbani (Spécialiste principal en Transports, co-chargé de projet) et Monsieur Mahine Diop (Spécialiste principal en Urbanisme, co-chargé de projet), et composée de Messieurs Abdoulaye Gadiéré (Spécialiste principal en Sauvegarde Environnementale), Abdoul-Wahab Seyni (Spécialiste principal en Sauvegarde Sociale), Maurice Adoni (Spécialiste principal en Passation des Marchés), Francis Atin (Consultant), Yao Lambert Kouassi (Consultant), ainsi que Mesdames Farah Dib (Spécialiste du Secteur Privé) et Akoua Gertrude Tah (Assistante de Projet). L'équipe de mission a été appuyée depuis Washington, DC par Madame Irene Marguerite Nnomo Ayinda-Mah (Assistante de programme).

3. La mission avait pour objectifs de : (i) Confirmer avec toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, les activités qui seront financées par le projet ; (ii) Confirmer la contrepartie du Gouvernement ; (iii) Evaluer l'état d'avancement de la mise-en-œuvre du plan d'action pour renforcer la capacité de l'unité de coordination ; (iv) Finaliser les arrangements institutionnels du projet, s'accorder sur les coûts des activités du projet, passer en revue les aspects financiers du projet, la passation des marchés et les aspects environnementaux du projet. ; et (v) Confirmer le cadre de suivi-évaluation.

4. La mission a eu des séances de travail avec les différentes parties prenantes du secteur public et du secteur privé (voir liste des personnes rencontrées dans l'Annexe 1).

5. La mission remercie les autorités et acteurs économiques pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et la qualité des échanges. En particulier, la mission remercie le Coordonnateur du PRICI et son équipe pour l'excellente organisation de la mission, ainsi que l'ensemble des partenaires du projet pour leur forte mobilisation et appropriation du projet.

II. Objectif du projet et résumé des composantes

6. L'objectif proposé du projet «de créer les conditions de compétitivité dans les villes secondaires ciblées » a été jugé pertinent et confirmé avec les partenaires et donc maintenu.

7. Les villes ciblées sont Bouaké et San-Pédro qui bénéficieront d'un renforcement de leur compétitivité à travers la mise en œuvre de trois composantes (notamment la mise à niveau et la modernisation de l'infrastructure économique urbaine, l'appui aux Petites et Moyennes

Entreprises (PME) et à l'entrepreneuriat, et le renforcement des capacités des institutions publiques locales). Le projet comprend également une quatrième composante pour le volet de la gestion. Ces quatre composantes du projet sont exactement les mêmes que celles qui ont été proposées lors de la mission de pré-évaluations en Février 2016, à la différence qu'elles ont été plus détaillées, avec une estimation des coûts des activités ciblées pour les différentes composantes (voir Annexes 2 et 3 pour la description détaillée des activités et le budget).

Composante 1 : Renforcement des infrastructures économiques des agglomérations de Bouaké et San-Pédro

8. Cette composante vise à combler des lacunes dans les infrastructures des villes de Bouaké et San-Pédro, essentielles pour atteindre l'efficacité économique.

9. À Bouaké, il s'agit de l'aménagement de la traversée de la ville, de l'aménagement de la voie de Tolakouadiokro et de la construction d'une aire de repos comprenant un parking de stationnement de poids lourds. Ces investissements visent à alléger les embouteillages, réduire le nombre d'accidents et limiter la dégradation des voiries urbaines. Le projet prévoit également une intervention ciblée autour du Marché de Gros de Bouaké (MGB) et de sa chaîne d'approvisionnement, œuvrant à améliorer son fonctionnement et à renforcer son rôle de plateforme logistique pour l'agro-industrie de la région. Une étude détaillée de faisabilité et de la chaîne de production et de la distribution agricole alimentant le MGB sera menée au démarrage du projet, et permettra de définir la gouvernance du MGB ainsi que les besoins en assistance technique et en infrastructure de collecte, de conditionnement, de transport et d'emballage des produits de la sous-région à destination du marché.

10. À San-Pédro, cette composante vise notamment à aménager la rue des grumiers, des voiries desservant les principaux centres urbains d'activités économiques de la ville, y compris le port, l'aéroport et la zone commerciale balnéaire ainsi qu'un parking pour le stationnement des poids lourds, réduisant le nombre d'accidents et la dégradation des voiries urbaines, causées par les stationnements anarchiques des camions en ville. Il a été jugé au cours de la mission que la sélection du site de parking pour le stationnement des poids lourds nécessite plus d'études techniques afin de déterminer un site exact.

Composante 2 : Soutien au développement du secteur privé à Bouaké et San-Pédro

11. À Bouaké et à San-Pédro, il existe actuellement un déficit d'assistance technique et de financements disponibles pour les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME). Celles-ci représentent la quasi majorité des entreprises dans les deux villes et trouvent des difficultés majeures à croître et à prospérer. Afin de stimuler la croissance économique de ces villes et la création d'emplois, il sera nécessaire d'appuyer le secteur privé à travers un programme intégré d'appui aux secteurs informel (constituant la majorité de l'activité économique des deux villes) et formel. Ceci inclut un programme d'incitation à la formalisation, l'assistance technique et les subventions de contrepartie pour les coopératives, les TPE et les PME et un appui aux start-ups à travers un concours de plans d'affaires. Afin de garantir la durabilité de ce programme, la composante comprendra aussi un appui à l'agence d'exécution et aux acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'appui au secteur privé.

Composante 3 : Amélioration de l'institution, Cadre Règlementaire et Gestion Urbain des Villes de Bouaké et San-Pédro

12. Pour rendre les villes de Bouaké et San-Pédro plus attrayantes aux investisseurs et à la main d'œuvre, cette composante vise à appuyer les institutions locales dans la gestion des villes à travers la réalisation des plans détaillés d'urbanisme et les règlements s'y réfèrent pour opérationnaliser : les Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain de ces villes, la mise à jour des plans cadastraux, l'adressage des rues, l'appui aux communes et la formation du personnel des mairies. La composante vise aussi à améliorer le cadre de vie des villes à travers l'achèvement de l'hôtel de ville de Bouaké (en vue d'y intégrer un centre d'affaires, accompagné d'activités pour l'amélioration de l'environnement des affaires), le développement d'un système viable et durable de collecte et de traitement des déchets à Bouaké, l'aménagement paysager et la réhabilitation d'infrastructures sociales. Finalement, la composante met l'accent sur l'engagement citoyen à travers les consultations dans le contexte de la mise-en-œuvre des plans détaillés d'urbanisme.

Composante 4 : Gestion du projet

13. Cette composante appuiera la cellule de coordination et les agences d'exécution du projet pour mener les études nécessaires, à la mise-en-œuvre des différentes activités prévues, ainsi qu'à la collecte de données pour le suivi-évaluation de l'atteinte des objectifs du projet.

III. Fond de contrepartie

14. Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a confirmé le montant du fond de contrepartie du projet qui remonte à US\$25 millions au lieu d'US\$50 millions. Le coût total du projet remonte ainsi à US\$125 millions (US\$100 millions de fonds de l'IDA et US\$25 millions de contrepartie). Le budget des différentes composantes a été révisé en conséquence. Ce réajustement budgétaire n'a pas eu de conséquence sur l'atteinte des objectifs de développement du projet.

La mission et le Gouvernement ont convenu que pour une exécution rapide du projet, il est important que les fonds de contrepartie soient mis à disposition en temps utile, et qu'un échéancier de versement de cette contrepartie soit détaillé dans l'accord de financement. Pour la première année d'exécution du projet, il est important que les dispositions soient prises dès maintenant pour libérer la contrepartie de la première année suffisamment tôt, pour permettre le paiement des compensations aux personnes affectées par les premiers travaux du projet. Tout retard dans la mobilisation de cette contrepartie serait préjudiciable au bon démarrage du projet.

IV. Termes du Crédit SUF

15. La Banque attend la confirmation du choix des termes du crédit SUF du Gouvernement ivoirien avant les négociations, pour lui permettre de finaliser le projet d'accord de financement ainsi que le projet de lettre de décaissement.

V. Arrangements institutionnels

16. Étant donné la nature multisectorielle du projet, l'arrangement institutionnel pour la mise en œuvre et la supervision se présente comme suit : (i) le comité de pilotage présidé par le Ministre des Infrastructures Économiques ou son représentant, assurera la supervision globale et veillera sur l'orientation stratégique du projet ; (ii) le comité technique sera composé des représentants des directions techniques et générales des ministères concernés pour le suivi régulier et la coordination avec le comité de pilotage; (iii) les comités locaux de coordination des activités spécifiques du projet requérant le concours des divers partenaires et bénéficiaires/impactés ; (iii) la cellule de coordination du projet, ayant la responsabilité de la coordination de l'exécution du projet, y compris la coordination des interventions des diverses agences d'exécution du projet ; et (iv) les agences d'exécution spécialisées qui ont la responsabilité de la qualité de la mise en œuvre des différentes activités du projet (voir Annexe 4 pour la liste des agences d'exécution). Il convient de noter que les rôles des municipalités de Bouaké et San-Pédro ont été renforcés dans le cadre du projet. C'est ainsi que pour la sous-composante 3.1 elles sont devenues agences d'exécution. Ce qui constitue une innovation par rapport aux premiers arrangements institutionnels.

17. En plus de cet arrangement, il a été décidé que la cellule de coordination du projet recrutera un Coordonnateur de projet Adjoint, un Spécialiste en passation des marchés dédié au projet, ainsi que des spécialistes en gestion de sauvegarde environnementale et sociale dédiés au projet.

VI. Passation des marchés et gestion financière

18. La mission a noté que l'Unité de Coordination est sollicitée pour assurer la gestion fiduciaire de plusieurs projets financés par la Banque, dont : le Financement Additionnel du PRICI, le Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain ((PREMU), le Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports (PAMOSSET) et le Projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan-Lagos. Toutefois, l'équipe de la passation des marchés n'est pas suffisamment fournie en spécialistes pour couvrir tous ces projets auxquels vient s'ajouter le PIDUCAS.

19. Le Gouvernement est par conséquent invité à combler ces insuffisances par le recrutement des experts concernés.

20. La mission a aussi fait des recommandations comme suit :

- Prévoir le recrutement d'un SPM dédié pour le PIDUCAS ;
- Proposer un manuel de procédures conformément aux procédures de passation des marchés de la Banque ;
- Regrouper le plus possible les activités du PPM pour rendre les appels d'offres plus attractives et réduire les coûts de transactions ;
- Recruter des consultants pour appuyer la préparation des TDR en cas de besoin ;
- Intégrer dans le PPM, le personnel dédié à la mise en œuvre du projet ;
- Faire accélérer les études techniques entamées ou à venir pour anticiper sur la passation des marchés.

21. Il a été décidé que le plan de passation des marchés pour les 18 premiers mois de la mise en œuvre du projet préparé par le PRICI sera révisé et soumis à l’approbation de la Banque avant mi-avril 2017 et fera l’objet de discussions/approbation lors des négociations

22. Le manuel de la gestion financière de PRICI est largement satisfaisant pour la mise-en-œuvre du PIDUCAS, mais des modifications nécessaires doivent être amenés afin de refléter les aspects spécifiques du PIDUCAS.

VII. Cadre de suivi-évaluation

23. Les indicateurs liés aux objectifs de développement du projet, les indicateurs intermédiaires ainsi que les sources de vérifications des données ont été discutées. Les valeurs de référence et les valeurs cibles des indicateurs ont été définies, en veillant à ce qu’elles soient les plus réalistes possibles (voir Annexe 5).

VIII. Autres points

24. Il a été également convenu des points suivants :

- **Clarifications nécessaires** : les conditions suivantes doivent être remplies avant la négociation de l’accord de crédit du projet :
 - a) Fourniture d’une preuve que les hôtels des villes de Bouaké n’aient pas de contentieux ou autres problèmes légaux.
 - b) Fourniture d’une preuve de possession des terrains où sont prévus les aires de stationnement à Bouaké

Le Gouvernement devra communiquer à la Banque le nom de la banque commerciale où seront logés les fonds du projet.

IX. Calendrier indicatif

Étape	Échéance	Entité responsable
Soumission du plan de passation des marchés	27/02/2017	Gouvernement
Négociation	18-19/04/2017	Gouvernement/BM
Soumission au Conseil d’Administration	01/05/2017	BM
Approbation	30/05/2017	BM
Mise en vigueur	01/08/2017	Gouvernement

**Annexe 1 : Personnes rencontrées lors de la mission d'évaluation du
Projet de Renforcement des Infrastructures pour le Développement Urbain et la
Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS)**

(Abidjan, 26 mars-03 avril 2017)

NOM PRENOM(S)	STRUCTURE	FONCTION
EQUIPE BANQUE MONDIALE		
ATIN FRANCIS	BANQUE MONDIALE	COORDONNATEUR DE PROGRAMMES
MAIKO MIYAKE	BANQUE MONDIALE	HEAD
CHAHBANI HATEM	BANQUE MONDIALE	SPECIALISTE TRANSPORT
ABDOUL WAHAB SEINI	BANQUE MONDIALE	SPECIALISTE DEVELOPPEMENT SOCIAL
DIB FARAHA	BANQUE MONDIALE	SPECIALISTE DU SECTEUR PRIVE
MAHINE DIOP	BANQUE MONDIALE	SPECIALISTE URBAIN
ABDOULAYE GADIERE	BANQUE MONDIALE	SPECIALISTE PRINCIPAL EN ENVIRONNEMENT
KOUASSI LAMBERT	BANQUE MONDIALE	CONSULTANT PASSATION MARCHE
ADONI MAURICE	BANQUE MONDIALE	SPECIALISTE PASSATION MARCHE
COORDINATION PRICI		
DIMBA PIERRE	CC- PRICI	COORDONNATEUR
GREKI SEBASTIEN	CC-PRICI	RAF
KANGAH PAUL	CC-PRICI	RESPONSABLE SUIVI EVALUATION
KOMAN SERGE	CC-PRICI	EXPERT SUIVI OPERATIONNEL /ELECTRICITE
GBERY PAUL RICHARD	CC-PRICI	ASSISTANT DU COORDONATEUR
BROU KODOU OLIVIER	CC-PRICI	CELLULE MARCHE
KONE SALY	CC- PRICI	CHARGE DU SUIVI ENVIRONNEMENTALE ET SOCIAL
OUHIA MARC	CC-PRICI	CHARGE DE DECAISSEMENT
N'GBESSO KAMA	CC-PRICI	ASSISTANT SUIVI -EVALUATION
AHUI JOSIANE	CC-PRICI	CHARGE DE COMMUNICATION
BROU BOKA	MACOM /CC-PRICI	EXPERT MUNICIPALITE DECENTRALISATION
TOA BI CHARLES	CONSULTANT	ECONOMISTE DES TRANSPORTS
OUHIA MARC	CC-PRICI	
YEBOI FLORA	CC-PRICI	ASSISTANTE ENVIRONNEMENTALISTE
N'DRI ACKONDO YAO ACKONDO	CC- PRICI	ASSISTANT SUIVI OPERATIONNEL
BROU DELAMARRE	CC-PRICI	ENVIRONNEMENTALISTE
MALAN BENDE NARCISSE	CC-PRICI	CHARGE DE COMMUNICATION
AJAVON NAUSSICA	CC-PRICI	STAGIAIRE CELLULE COMMUNICATION
DANDACHE MAHA	ARCHITECTE AMENAGEMENT PAYSAGER / PLEIN VIDE CARLA ABI NADER	ARCHITECTE COORDINATRICE

INSTITUTION GOUVERNEMENTALE		
YAO MADELEINE	CABINET MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)	CONSEILLER
BAKAYOKO ABDOULAYE	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)	COORDONNATEUR DU PORTE FEUILLE BANQUE MONDIALE
AKPESSE BERNARD	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	
N'GORAN ARMEL	MEF / CELLULE DE COORDINATION BM	CHARGE D'ETUDES
TANO A. PAULIN	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	DIRECTEUR
ATTE DOFFOU	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	SOUS-DIRECTEUR
DOUEU ZEGBE CLOVIS	MINISTERE DU TOURISME (CABINET)	CHARGE D'ETUDES
KOFFI YAO	MINISTERE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DE LA PROMOTION DES PME/ DIRECTION GENERALE DU COMMERCE INTERIEUR	CHARGE DES ETUDES
LATT M. JACQUES	MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE (MEMIS) / DGDDL	ASSISTANT DU DG
STRUCTURES ETATIQUES		
SEKE ESSO JEAN-SERGE	COMITE DE CONCERTATION ETAT/ SECTEUR PRIVE	CONSEILLER TECHNIQUE
COULIBALY ISMAEL	COMITE DE CONCERTATION ETAT/ SECTEUR PRIVE	CONSEILLER TECHNIQUE
BONI ARNAUD	COMITE DE CONCERTATION ETAT/ SECTEUR PRIVE	TECHNICIEN
KOUASSI COMOE LUCIEN	DGI	CHEF DE SERVICE
BOHAN KOMONAHO TIMOTHEE	DGI	CHEF DE SERVICE
YAO KOUAKOU GERMAIN	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE D'IVOIRE (CCI-CI)	DIRECTION DES ETUDES ET DE L'INFORMATIQUE ECONOMIQUE
KOUAKOU MARTIN	AGEROUTE	EXPERT ROUTIER
POKOU MARIUS	AGEROUTE	COORDONNATEUR DE PROJETS
KONATE ABDOULAYE	CI-ENERGIES	INGENIEUR/ CHEF DE PROJET
LOGON KOFFI ALEXANDRE	CI-ENERGIES	CONTROLEUR DE TRAVAUX
KOUADIO AMANI SIMEON	INS	CHARGE D'ETUDES
DJIBO NICOLAS	MAIRIE DE BOUAKE	MAIRE
HAMADOU BAMBA	MAIRIE DE BOUAKE	2° ADJOINT AU MAIRE
ABDRAMANE THIERO	MAIRIE DE BOUAKE	DIRECTEUR DE CABINET
OULAI KOUTONI CYRILLE	MAIRIE DE BOUAKE	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
SAY N'GORAN THOMAS	MAIRIE DE SAN PEDRO	DIRECTEUR TECHNIQUE
DALLY PASCAL JOSE	PORT AUTONOME DE SAN PEDRO	DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES
ZAHABI PATRICE	PORT AUTONOME DE SAN PEDRO	DIRECTEUR DEVELOPPEMENT
KONATE ABDOULAYE	CI-ENERGIES	INGENIEUR / CHEF DE PROJET
BUREAUX D'ETUDES		
GBANIN SEA EMILE	TERRABO- IC	CHARGE D'ETUDES
KONE EPSE DIOMANDE MATATA	TERRABO -IC	CHEF DE SERVICE
BEKET TCHIE ADRIEN	TERRABO-IC	CHEF DE SERVICE ENVIRONNEMENT
LOGON KOFFI ALEXANDRE		CONTROLEUR DE TRAVAUX

SECTEUR PRIVE		
DIAKITE KARIM	CONSEIL DU COTON ET ANARCADE	CHARGE D'ETUDE / PCA
KOPOIN ALLEPO SYLVAIN	FEDERATION IVOIRIEN DE LA PROMOTION DES PME (FIPME)	SECRETAIRE EXECUTIF
N'GUESSAN KOFFI NORBERT	OFFICE D'AIDE A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS (OCPV)	CHEF DE SERVICE CHARGE DE L'ENCADREMENT DES OPERATEURS
NGUESSAN ALEXIS	BUREAU DE VENTE DES PRODUCTEURS (BVP)	DIRECTEUR EXECUTIF
KONAN BRIGITTE	BUREAU DE VENTE DES PRODUCTEURS (BVP)	POINT FOCAL ABIDJAN
DIAKITE KARIM	CONSEIL DU COTON ET ANARCADE	CHARGE D'ETUDE PCA
ADAMA CISSE	ARCHITECTE L'ARCHE DE NOUHO	DIRECTEUR
CISSE ISMAEL	SIRIUS CAPITAL CONSEIL / ARCHE DE NOUHO	CONSEILLER
N'ZI KOUASSI EUGENE	MARCHE DE GROS DE BOUAKE	ADMINISTRATEUR
DAO AMARA	MARCHE DE GROS DE BOUAKE	
KOPOIN ALLEPO SYLVAIN	FIPME	SECRETAIRE EXECUTIF

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES DU 27 MARS AU 07 AVRIL 2017		
NOMS ET PRENOMS	FONCTION	CONTACTS
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES		
Mme YAO MADELEINE	CONSEILLER SPECIAL / COORDINATION PORTEFEUILLE BM	22 40 58 22 07 64 02 64 moyamado@yahoo.fr
ABDOULAYE BAKAYOKO	CONSEILLER TECHNIQUE	20 20 81 53 08 93 64 87 Abdoulaye.bakayoko@hotmail.fr
GATHI JEAN-MARIUS	CHARGE D'ETUDES	20 20 81 54 07 49 91 08
MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTE FEUILLE D'ETAT / DIRECTION GENERALE DES IMPOTS		
KAKPO D. GUILLAUME	CHARGE D'ETUDES	08 19 80 77 kakpoguigui@gmail.com
MINISTERE DES TRANSPORTS		
SOUMAHORO YSSOUF	S/DIRECTEUR DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE	20 21 73 84 49 28 15 60/07 93 41 19 Soum_dioman@yahoo.fr
MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT		
DIABY LANCINE	DG DU PLAN	08 54 73 93 Diaby_lancine@yahoo.fr
ESSIMEL EDITH	CHARGE D'ETUDES	08 41 81 08 y.e_essimel@yahoo.fr
DIRECTION GENERALE DU PLAN ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE		
KONE YOUSOUF TIEMOKO	CHARGE D'ETUDE	07 95 37 95 Yousouf_tiemoko@yahoo.fr
ZEBEHI GAHOUN SERGE	CHARGE D'ETUDE	01 20 25 49 Zserge2005@yahoo.fr
MINISTERE DU TOURISME		

KODDI BI ZOBOU	DIRECTEUR DES ACTIVITES TOURISTIQUES	22 41 28 53 09 88 93 93 nkoddi@yahoo.fr
MINISTERE DU COMMERCE DE L'ARTISANAT ET DE LA PROMOTION DES PME/ DGCI		
SEPPY Y. NARCISSE	DIRECTEUR CABINET	
KOIZAN K.AIME	DG COMMERCE INTERIEUR	09 40 00 18 aimekkoizan@yahoo.fr
Mme DOUCOURE AISSATA .B	DG ARTISANAT PME	02 33 80 73 Boundy_asty@yahoo.fr
ALINE OGBA	DIPAC	07 64 15 17 Alinogba1@hotmail.fr
COULIBALY KINAMPINAN ADOLPHE	SOUS-DIRECTEUR / MCAPPME DGCI / DIPAC	20 21 79 02 08 42 07 65 ivoirite@yahoo.fr
EHOUMAN CLEMENT	CONSEILLER TECHNIQUE	08 02 21 39 Clémentehoumankouame@gmail.com
TOURE BABA	CONSEILLER TECHNIQUE	03 70 31 31 Touret.baba@gmail.com
TOURE KAHDER	CONSEILLER TECHNIQUE	07 37 02 02 khadertoure@hotmail.com
TUO NANGALOUROU SEYDOU	CONSEILLER TECHNIQUE	07 92 88 07 nangatus@yahoo.fr
KOUASSI CESAIRE	CONSEILLER TECHNIQUE	02 82 75 61 Kouassi.cesaire@gmail.com
KOUATELAY ALBERT	CONSEILLER TECHNIQUE	Albert.kouatelay@yahoo.com
M'BOLLO KAMA THIERRY	CHEF DE SERVICE INFRASTRUCTURES COMMERCIALES	09 34 90 63
COULIBALY KINAMPINAN ADOLPHE	SOUS-DIRECTEUR / MCAPPME DGCI / DIPAC	20 21 79 02 08 42 07 65 ivoirite@yahoo.fr
KOFFI YAO	CHARGE D'ETUDES	20 21 79 02 08 82 21 97 kcyry@yahoo.fr
MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DU LOGEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'URBANISME		
KRA KOUMAN	DU/MCLAU	20 21 38 00 07 42 89 85 k.kra@construction.gouv.ci
AIDARA SOULEYMANE	CHARGE D'ETUDES	20 21 39 36 09 77 49 35 aidarasoul@yahoo.fr
BLEU CAMOUA SYLVAIN	CHARGE D'ETUDES	08 48 59 64 bleucamoua@gmail.com
DJRO ELLA	SOUS/DIRECTEUR	20 21 03 69 Ella.mane@yahoo.fr
ARMAND SERGE	CHARGE D'ETUDES	08 06 07 07 armandaboh@gmail.com
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES		
BAMBA ABOU	CHARGE D'ETUDES	77 16 98 22
MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'INTERIEUR ET LA SECURITE/ DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION L.		
LATT M.JACQUES	MEMIS/DGDL	57 98 90 15

		Latt.jakou@yahoo.fr
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN (DAA)		
AMOAKAN ERIL	CHARGE D'ETUDE	01 11 48 31
ATAHI KOFFI	DG AGENCE D'URBANISME ET DE PROSPECTIVE	05 77 42 47
ZOKOU RODRIGUE T.	CHARGE DE PROJET	08 00 61 65
KOFFI JEAN TRESOR	RESPONSABLE DPT AGENCE D'URBANISME	07 93 72 65
COULIBALY Y. HONORE	CHEF SERVICE GRANDS PROJETS	07 76 76 56
PORT AUTONOME DE SAN PEDRO		
ZAHABI PATRICE	DIRECTEUR DEVELOPPEMENT	34 71 72 51 09 900 529 pzahabi@pasp.ci
ALLANGBA DOMINIQUE	DIRECTEUR NORMES CERTIFICATION ORDONNANCEMENT DES MOYENS	34 71 72 36 59 00 51 42 dallangba@pasp.ci
KPANGNI ESSAN RENAULT	ASSISTANT GRANDS PROJETS	34 71 72 00 77 70 20 64 rkpangni@pasp.ci
MAIRIE DE SAN PEDRO		
DAO MAMADOU	CONSEILLER MUNICIPAL SP	09 76 88 64 05 89 08 09 / 02 66 97 98 dmalememory@gmail.com
SAY N'GORAN THOMAS	DIRECTEUR TECHNIQUE	34 71 00 96 08 32 28 33 sayngoranthomas@yahoo.fr
GOUANOU BLAISE	ASSISTANT DIRECTION TECHNIQUE	07 82 57 49 blaisegouanoubeh@yahoo.fr
MAIRIE BE BOUAKE		
DJIBO NICOLAS	MAIRE BOUAKE	77 01 65 83 mairiedjibo@gmail.com
ABDRAMANE THIERO	DIRECTEUR CABINET MAIRIE BOUAKE	07 01 65 70 abthiero@gmail.com
OULAI K CYRILLE	DT MAIRIE BOUAKE	31 00 00 90 87 30 32 31 Cy20011@yahoo.fr
COMITE DE CONCERTATION ETAT/SECTEUR PRIVE		
BONI ARNAUD	CONSEILLER TECHNIQUE	58 95 08 70 Armandboni3@gmail.com
SEKE ESSO JEAN-SERGE	CONSEILLER TECHNIQUE	20 22 11 25 07 18 01 80 Sergesso1@yahoo.fr
FODI		
KOFFI SEBASTIEN	RESPONSABLE DE SERVICE TEPI	59 85 86 06
AGERROUTE		
TOURE AICHA	ENVIRONNEMENTALISTE AGERROUTE	05 59 31 65 Aichatou_re@yahoo.fr

POKOU MARIUS	COORDONNATEUR DE PROJET AGERROUTE	22 52 93 00 05 89 04 14 mpokouk@yahoo.fr
OUATTARA KARAMOKO SIEDOU	ECONOMISTE DES TRANSPORTS	20 25 20 29 07 82 84 32 oksiedou@yahoo.fr
AHIZI BEUGRE DORCAS	RESPONSABLE SUIVI EVALUATION	08 75 51 11
BNETD		
COULIBALY ZOUMANA	CONSEILLER SPECIAL	07 36 54 25 zoumcoulibaly@bnetd.ci
ONAD		
BAMBA SOULEYMANE	CHEF DE MISSION ONAD	22 40 41 98/99 07 97 46 20 s.bamba@onad.ci
ANDE		
KANDE MAMADOU	CHARGE D'ETUDE	48 56 50 28 Mkande051@gmail.com
INS		
YAO KOUAKOU HERVE RODOLPHE	INGENIEUR STATISCIEN CHARGE D'ETUDE	08 98 87 86 05 83 36 55 h_yao1@gmail.com
TERRABO		
KOUASSI KOUADIO ZEPHIRIN	DG	22 42 40 40 07 92 17 22 Zephirin.kouassi@terrabo.com
Mme DIOMANDE MATATA	INGENIEUR CONSEIL	22 42 40 40 07 93 41 19 Matata.diomande@terrabo.com
TAPE HERVE	EXPERT ROUTIER	07 39 66 81 Tapeherve2008@yahoo.fr
COULIBALY LAMINE	CHARGE D'ETUDES	22 42 40 40 47 78 01 74
CI-ENERGIES		
KONATE ABDOULAYE	CI-ENERGIES	20 20 60 51 09 09 95 30 akonate@cienergies
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE		
YAO KOUAKOU GERMAIN	CCI-CI / DIRECTEUR DES ETUDES ET DE L'INFORMATION ECONOMIQUE	20 30 97 35 08 01 59 59 germainyao@cci.ci
COULIBALY LAMINE	INGENIEUR CONSEIL /CHARGE D'ETUDES	22 42 40 4 0 47 78 01 74
CEPICI		
MENSAH HUGUES	CHEF PROJET PLANIFICATION	59 25 99 92 Hugues.mensah@cepici.ci
KOUADJO N'GUESSAN ALCIDE	CHEF DE DEPARTEMENT AG	89 01 01 49 01 01 01 49

SECTEUR PRIVE/ MARCHÉ DE GROS		
DAO AMARA	DIRECTEUR EXPLOITATION MARCHÉ DE GROS BOUAKE	31 63 84 87 08 70 06 40 Amara_dao@yahoo.fr
OUATTARA SOULEYMANE	MARCHÉ DE GROS	09 12 72 52 osholding@aviso.ci
ABONGNY KONAN MAGLOIRE	DIRECTEUR EXECUTIF /GIE	07 48 37 37 abongnykonan@gmail.com
CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE		
ZUNON-KIPRE JEAN-PAUL	CONSEILLER DU PCA	07 23 11 36 / 54 50 21 77
DIAKITE KARIM	CHARGE D'ETUDE /PCA	20 20 70 30 07 08 93 71 diakitekarime@yahoo.fr
BVP		
KONAN BRIGITTE CARELLE	ASSISTANTE/BVP BOUAKE	48 13 18 47
N'GUESSAN ALEXIS	DIRECTEUR EXECUTIF BVP	31 65 56 27 08 08 38 22 Alexis.ngues10@gmail.com
KOPOIN ALLEPO SYLVAIN	SECRETAIRE EXECUTIF / FIPME	22 41 20 17 07 64 91 38 Kopoin.sylvain04@gmail.com
CONSULTANT		
ABINADER CARLA	PLEIN VIDE ARCHITECTURE ET DESIGN	58 90 31 03 Carla.@pleinvide.com
ADAMA CISSE	ARCHITECTE ARCHE DE NOE	01 08 45 45 adamacisset@yahoo.fr
GUEDE GBOAZO	ENVIRONNEMENTALISTE CONSULTANT ARCHE DE NOE	02 18 44 86 emmanuelgue@yahoo.fr
TOA BI CHARLES	CONSULTANT / ECONOMISTE DES TRANSPORTS	07 83 57 47 Tbg_charles@yahoo.fr
MERHEB FADI	CONSULTANT EXPERT VOIRIE ET ASSAINISSEMENT	47 15 29 85 f.merheb@hotmail.fr
KOUASSI N'GUESSAN PIERRE	CONSULTANT INDEPENDANT	58 08 58 11 ksinpierre@yahoo.fr
ASSOUMOU ASSOUMOU MATHURIN	DIRECTEUR S2IC/CONSULT	22 50 69 20 07 72 70 91 assoumoumat@gmail.com
KRA KOUAME CHERUBIN	ASSISTANT CONSULTANT PRINCIPAL S2IC (PAR RUE DES GRUMIERS)	59 16 05 80 krakouamecherubin@yahoo.fr
KOUASSI KOUADIO FRANCIS	SURVEILLANT DES TRAVAUX /S2IC CONSULT	08 38 42 54 Francis0838@gmail.com
DMP		
TIA N'GUESSAN	CHARGE D'ETUDE	20 33 51 73 07 00 40 00
EQUIPE BANQUE MONDIALE		
CHAHERLI NABIL	REPRESENTANT RESIDENT PAYS	22 400 421
HATEM CHAHBANI	SPECIALISTE TRANSPORT	79 57 53 64

MAIKO MIYAKE	HEAD	202 213 6451
MAHINE DIOP	SPECIALISTE URBAIN	89 88 25 32
ANNE CECILE SOUHAIID	SPECIALISTE TRANSPORT	asouhaid@worlbank.org
AFAF AQMI		
DIB FARAH	SPECIALISTE SECTEUR PRIVE	+12024584703 fdib@worldband.org
ATIN FRANCOIS	COORDONNATEUR DES PROGRAMMES	22 400 400 fatin@ifc.org
ABDOULAYE GADIERE	SPECIALISTE PRINCIPAL EN ENVORONNEMENT	75 22 31 31 agadiere@worlbank.org
ADONI MAURICE	SPECIALISTE PRINCIPAL PASSATION MARCHÉ	madoni@worldbank.org
KOUASSI LAMBERT	CONSULTANT PASSATION MARCHÉ	08 46 38 65 lkouassi@worldbank.org
EQUIPE PRICI		
DIMBA PIERRE	COORDONNATEUR	22 40 90 90
GREKI SEBASTIEN	RAF	22 40 90 90 sgreki@yahoo.fr
KOMAN SERGE	EXPERT SUIVI OPERATIONNEL/ELECTRICITE	22 40 90 90 79 14 13 40 sergekoman@yahoo.fr
KANGAH PAUL	RESPONSABLE SUIVI EVALUATION	79 14 1345 pkangah@prici.ci
BASSA CARINE	SUIVI OPERATIONNEL VOIRIE	01 02 19 78 cjbassa@gmail.com
GBERY PAUL RICHARD	ASSISSTANT COORDONNATEUR	79 14 13 86 prgbery@gmail.com
BROU KODOU OLIVIER	PASSATION MARCHÉ	79 14 13 48 Olivier-brou@yahoo.fr
AHUI JOSIANE	CHARGE DE COMMUNICATION	79 14 13 83 jahui@prici.ci /josianeahui@gmail.com
KONE SALY	SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	79 14 13 43 salytenin@hotmail.fr
BROU DELAMARRE	SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	79 14 13 47 jeandelamarre@yahoo.fr
OUHIA MARC	CHARGE DE DECAISSEMENT	79 14 13 58 ouhian@yahoo.fr
N'GESSO KAMA	ASSISTANT SUIVI-EVALUATION	57 33 10 88 kamajoel@gmail.com
BROU BOKA	EXPERT MUNICIPALITE DECENTRALISATION	49 52 65 43 Hossetmarion17@prici.ci
YEBOI FLORA	ASSISTANTE ENVIRONNEMENTALISTE	79 14 13 55 Yeboi.flora@yahoo.fr
ESSE LINARES	ASSISTANTE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	79 14 13 95 Linuxesse01@yahoo.fr
SOMMO PAUL	CHARGE DE DECAISSEMENT	79 14 13 57 Psommo75@gmail.com

Annexe 2 : Description détaillée des composantes

Les composantes et activités proposées pour le projet sont les suivantes :

Composante 1 : Renforcement des Infrastructures économiques des agglomérations de Bouaké et San-Pédro – US\$63,4 millions

18. Cette composante a pour objectif principal de renforcer les performances des infrastructures économiques de San-Pédro et Bouaké, en particulier les infrastructures de transport et de la logistique.

Sous-composante 1.1 : « Renforcement des Infrastructures Économiques de Bouaké »

19. **Aménagement de la traversée de Bouaké (A3) :** Aucun changement de cette activité n'a été envisagé ; Elle consiste à aménager la section urbaine de la route A3 en 2*2 voies avec un TPC, pistes cyclables et passages piétons sur 11 km à partir du corridor sud jusqu'au site de la nouvelle gare internationale. L'activité inclut également l'aménagement des accès au marché de gros de Bouaké à partir de l'A3.

20. **Aménagement d'aires de repos au Nord de Bouaké :** Il a été décidé **qu'une seule aire de repos** sera aménagée au Nord de Bouaké (d'une surface totale de 5,6 ha) et qu'elle sera gérée par le secteur privé. Initialement, le projet prévoyait deux aires de repos, 2,7 ha au Nord et 2,9 ha au Sud de Bouaké. Or, au vu du nouveau projet de contournement de la ville de Bouaké, cette option n'est plus justifiable vu que le trafic des poids lourds entrant à la ville, du Nord ou du Sud, pourra facilement accéder à l'aire de repos au Nord.

21. **Aménagement de la voie de Tolakouadiokro :** Bitumage de la pénétrante de Tolakouadiokro en 2*1 voies sur une longueur de 4,5 km (Carrefour Café noir-Carrefour GESTOCI-Carrefour zone aéroportuaire), et d'une jonction directe à l'A3 d'une longueur de 1,1 km (du carrefour d'entrée de Tolakouadiokro jusqu'au carrefour Abattoir). Une autre jonction à la zone industrielle sera également construite en 2*1 voies du carrefour GESTOCI jusqu'à la route de l'aéroport.

22. **Réhabilitation et modernisation du MGB :** Cette structure devra s'appuyer sur un plan d'actions stratégiques qui prendra en compte la nature évolutive des marchés et de l'écosystème dans lequel s'insère le MGB. Elle définira en outre l'ensemble des actions et services à offrir afin de rendre attractive l'utilisation de cette plateforme par les acteurs nationaux et internationaux des différentes chaînes de valeur de produits agricoles et agro-industriels. L'orientation que prendra le MGB conditionnera non seulement les investissements à réaliser en termes de bâtiments, d'aires d'entreposage et de matériel de manutention, mais également un ensemble d'activités visant à renforcer les capacités de cette même structure de gouvernance et d'un assortiment d'acteurs. Ainsi, avant de se lancer dans des investissements en infrastructures, il a été convenu de mettre en place une structure de gouvernance et l'élaboration d'une stratégie d'investissement basée sur une bonne compréhension des opportunités commerciales nationales et internationales, et des conditions d'accès aux marchés pour un ensemble de produits alimentaires frais et transformés d'origines ivoiriennes et étrangères, qui pourront utiliser les services et infrastructures du MGB. Au-delà de la simple gestion du MGB, la nouvelle structure de gouvernance devra se fixer des objectifs ambitieux en termes de développement d'activités commerciales et être proactive par rapport aux besoins spécifiques de sa clientèle. A cet effet, un volet d'accompagnement pourra être consacré à

l'intégration des producteurs de petites tailles à différentes chaînes de valeur, dans la mesure où il est économiquement pertinent pour ces derniers d'utiliser les services du MGB.

Sous-composante 1.2 : « Renforcement des Infrastructures Économiques de San-Pédro »

23. **Renforcement de la route des grumiers** : Réhabilitation et construction de la route des grumiers en 2x1 voies sur une longueur de 8 km (du rond-point de la Gare jusqu'au carrefour de la rue des grumiers), avec les aménagements nécessaires à une éventuelle extension en 2x2 voies dans le futur. Pour ce faire, la plateforme sera dimensionnée en 2x2 voies avec TPC. L'emprise ainsi dégagée sera protégée par des aménagements urbains paysagers afin d'éviter que la population s'y installe. Des sur-largeurs (refuges) seront également prévues au niveau de certaines sections pour permettre le stationnement des poids lourds.

24. Initialement, le projet prévoyait un aménagement de la route des grumiers en 2x2 voies. Or, au vu des urgences du projet, notamment en ce qui concerne les politiques de réinstallation des populations, il a été convenu que l'exécution du projet sera uniquement en 2x1 voies afin de pouvoir respecter les délais.

25. **Aménagement des voies de desserte de l'aéroport, du port et de la zone touristique balnéaire** : Il s'agit de l'aménagement des trois voies suivantes :

a. *Aménagement de la voie de desserte du port* : Bitumage et aménagement de la voie entre le carrefour CHR et le carrefour Cargill (1,2 km). La réalisation des travaux de drainage et d'assainissement ainsi que le renforcement de l'éclairage public sont également prévus.

b. *Aménagement de la voie de desserte de l'aéroport* : Bitumage et aménagement de la voie entre le rond-point de l'aéroport au quartier Séwéké et l'aéroport de San-Pédro (1,74 km). La réalisation des travaux de drainage et d'assainissement ainsi que le renforcement de l'éclairage public sont également prévus.

c. *Aménagement de la voie de desserte de la zone touristique balnéaire* : Bitumage de la voie entre Carrefour Terminus Lac et Carrefour Balmer (4 km). La réalisation des travaux de drainage et d'assainissement ainsi que le renforcement de l'éclairage public sont également prévus.

26. **Aménagement d'un parking pour stationnement de poids lourds** : Une aire de stationnement des poids lourds sera aménagée. Il est prévu que l'aire soit sécurisée et équipée d'équipements connexes (toilettes, pont bascule, bureaux de gestion, garages de mécanique, tôliers, électrique, etc.) et qu'elle soit gérée par le secteur privé. Pour des raisons techniques, nous n'avons pas encore confirmé un site exact.

Composante 2 : Soutien au Développement du Secteur Privé à Bouaké et San-Pédro – US\$26.6 millions

27. L'objectif principal de cette composante est de redynamiser les activités économiques du secteur privé à Bouaké et San-Pédro.

28. Les dynamiques actuelles de l'entrepreneuriat à Bouaké et à San-Pédro se caractérisent par un niveau d'informalité très élevé ainsi que par une présence limitée de TPE et PME

enregistrées (375 et 276 PME respectivement à Bouaké et San-Pédro). Même si les niveaux de création d'entreprise et de croissance des entreprises ont augmenté ces dernières années, la grande majorité des entreprises sont actuellement des entreprises de subsistance, avec un ou deux employés, un niveau de productivité très bas et une faible valeur économique. En outre, la mission a confirmé que la chaîne de valeur de l'agriculture est celle où le plus d'emplois existent et où les industries locales sont les plus importantes dans les deux villes. Dans l'ensemble, l'écosystème entrepreneurial des deux villes a été jugé très naissant. Aucun programme substantiel d'entrepreneuriat n'a été mis en place et les structures d'appui ne sont pas suffisamment développées.

29. Compte tenu de ce qui précède, il a été convenu que la composante mettra l'accent sur les activités de renforcement des capacités du secteur privé (y compris la formalisation et les coopératives), en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de la logistique. L'approche actuelle résonne avec une évaluation préalable de la concurrence menée par le groupe de la Banque mondiale (GBM), évaluant le potentiel de création d'emplois et de revenus dans les deux villes ainsi que les nombreux commentaires et réactions des acteurs publics et privés. On s'attend également à ce que ces secteurs soient davantage inclusifs (les femmes et les personnes vulnérables soient directement concernées) et qu'ils puissent tirer profit des synergies et des investissements inclus dans les autres composantes.

30. Le projet devrait être exécuté par un prestataire privé qui possède de solides antécédents dans la gestion de ce type de projet à contrat basé sur la performance. Plusieurs agences et associations faisant partie de l'écosystème de l'entrepreneuriat pourrait bénéficier du programme de renforcement de capacités (sous-composante 2.2).

Sous-composante 2.1 : « Soutien au développement inclusif du secteur privé à Bouaké et San-Pédro »

31. Cette sous-composante comprendra le renforcement des capacités des TPEs et PME, avec un accent particulier sur les coopératives, secteurs agricoles et la formalisation. Cette composante inclura notamment des concours de plans d'affaires pour les start-ups liée aux activités économiques clés dans chaque ville ainsi qu'un appui financier au démarrage ou à la mise en œuvre de nouvelles activités ou processus.

32. Une analyse plus approfondie de la réussite du Concours de Plans d'Affaires (BPC) menée à Bouaké en 2013 par le GBM était également un élément essentiel des objectifs de la mission. Pour ces villes et dans le but de promouvoir l'esprit d'entreprise et la création de start-ups, le BPC doit être conçu autour de priorités économiques, fournissant essentiellement de l'espace pour les jeunes et les nouveaux entrepreneurs afin de stimuler l'innovation et d'exploiter les technologies pour soutenir le tissu économique local.

33. Étant donné la difficulté d'obtenir des données fiables et actualisées sur les activités formelles et informelles dans les deux villes, il a été convenu d'allouer des ressources pour mieux comprendre l'économie informelle et la performance du secteur privé après l'approbation du projet. La sous-composante mettra aussi un accent sur le suivi et l'évaluation de l'impact final des différentes interventions.

Sous-composante 2.2 : « Renforcement institutionnel »

34. Cette sous-composante renforcera le cadre institutionnel et appuiera les agences locales pour l'amélioration des capacités et la gestion et mise en œuvre des activités d'appui au secteur privé (par ex. formations, équipement, etc.)

35. Afin d'assurer le transfert du savoir-faire et la durabilité du projet, il a été jugé essentiel de renforcer les activités visant à renforcer les capacités locales et renforcer les services fournis par les organisations locales existantes. Les organisations locales seront sélectionnées en fonction de leurs capacités actuelles (leur capacité d'évolution) et de leur expertise sur le développement des affaires, le coaching, la formation, etc. ainsi que leur présence dans les deux villes. Une analyse rigoureuse des capacités locales sera effectuée pour sélectionner ces autorités locales.

Composante 3 : Amélioration de l'institution, Cadre Règlementaire et Gestion Urbaine des Villes de Bouaké et San-Pédro – US\$29.4 millions

36. L'objectif de cette composante vise à : (i) mettre à la disposition des autorités locales des instruments de planification urbaine à travers les schémas Directeurs d'Aménagement Urbain pour une meilleure maîtrise du développement urbain des villes de Bouaké et San-Pédro ; (ii) appuyer les activités susceptibles de rendre plus attractives ces deux villes sur le plan du cadre de vie et de l'environnement des affaires ; (iii) et enfin renforcer les capacités de gestion urbaine des municipalités.

37. Cette composante est subdivisée en deux sous-composantes :

Sous-composante 3.1 : « Mise en œuvre des Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain »

38. 3.1.1 : Elaboration des plans d'urbanisme de détails des Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain (SDAU) des villes de Bouaké et San-Pédro, des règlements généraux d'urbanisme, des règlements particuliers d'urbanisme et la programmation des investissements. Le gouvernement ivoirien est en train de finaliser la confection des SDAU de ces villes qui permettront de donner les orientations stratégiques de développement des villes de Bouaké et San-Pédro. Ces SDAU, pour être opérationnels, ont besoin d'être complétés par ces plans et règlements d'urbanisme qui vont préciser les conditions d'utilisation et occupation du sol urbain.

39. 3.1.2 : Adressage des rues à San-Pédro et Bouaké : un des problèmes identifiés aussi bien par le secteur public que privé et les populations, c'est la difficulté de s'orienter au niveau de ces deux villes. L'objectif de cette activité est de faciliter le déplacement (repérage et orientation) dans la ville en s'aidant d'inscriptions visibles par tous, identifiant les rues, les entrées des constructions et le mobilier urbain, mais aussi de délivrer certains services et une meilleure connaissance de l'assiette fiscale.

40. 3.1.3 : Aménagement paysager et jardins publics dans les deux villes : ces aménagements vont assurer une fonction paysagère et récréative, celle d'offrir des espaces de promenade et de détente (jardins, parcs et réserves ouverts, espaces sportifs etc...) pour l'attractivité des villes, mais aussi une fonction environnementale, celle de séquestrer le carbone rejeté par la ville, luttant ainsi contre le changement climatique.

41. 3.1.4 : Infrastructures sociales dans les villes de Bouaké et San-Pédro: il s'agit de financer des infrastructures et aménagement de proximité, en vue de compléter les activités

menées au niveau de la composante A (plantation d'alignements, espaces piétons etc.), ou au niveau des quartiers pour répondre à des besoins d'équipements sociaux (aires de jeux, réhabilitation d'écoles, de postes de santé, salles polyvalentes, toilettes publiques etc.) , afin de favoriser un meilleur épanouissement des populations, facteur d'équilibre social. Pour cette activité, les priorités seront définies par les municipalités en relation avec les populations. En fonction des capacités techniques des villes, il pourrait être envisagé, après évaluation, de confier directement l'exécution de certaines activités aux dites villes.

42. 3.1.5 : Achèvement de l'hôtel de ville de Bouaké et réhabilitation de la mairie de San-Pédro : il s'agit de financer les travaux d'achèvement de la mairie de Bouaké et la réhabilitation de celle de San-Pédro et d'y intégrer des centres d'affaires aptes à jouer le rôle de point d'entrée de la ville pour les investisseurs, touristes et autres visiteurs. Ces centres d'affaires devront permettre aussi aux villes de diffuser des informations sur la gestion urbaine des villes, mais aussi de favoriser un dialogue fructueux entre les populations et les municipalités autour des enjeux de développements de la ville.

43. 3.1.6 : amélioration du système de collecte des ordures ménagères et aménagement de centres de traitement des déchets solides ménagers dans les villes de Bouaké et San-Pédro. Il s'agira dans un premier temps de financer des études visant à améliorer le système de collecte des ordures dans ces villes et de définir la manière stratégie de gestion des ordures. Dans un deuxième temps, il s'agira de financer les centres de traitement des déchets pour compléter le dispositif de gestion des ordures.

Sous-composante 3.2 : Appui et Renforcement des Capacités des Communes de Bouaké et de San-Pédro

44. Pour assurer et promouvoir la compétitivité des villes de Bouaké et San-Pédro, il est important de renforcer les capacités de celles-ci, sur le plan du personnel, mais aussi sur le plan de la mise à disposition d'outils de gestion technique et financière des villes. Ainsi les activités suivantes seront financées :

45. 3.2.1 : Mise à jour des plans cadastraux des villes : cette activité vise d'une part à permettre une meilleure sécurisation foncière des titres de propriété, afin de favoriser la transparence dans le secteur, mais aussi une meilleure connaissance de l'assiette foncière fiscale permettant aux villes et à l'Etat d'augmenter leurs ressources financières. La mise à jour de ces plans devrait porter sur un nombre de 77,000 parcelles dans ces deux villes.

46. 3.2.2 : Étude sur la valorisation foncière (requalification de certaines zones de Bouaké : l'objectif de cette étude est de permettre aux décideurs (mairies et État) de tirer le meilleur parti des ressources financières que pourraient générer la requalification de tous les espaces au centre-ville qui, du fait d'une occupation inefficace, ne présentent aucun intérêt économique pour la ville, encore moins pour son développement spatial.

47. 3.2.3 : Appui à l'amélioration de l'environnement des affaires : l'objectif de cette activité vise à améliorer le processus de l'enregistrement d'une entreprise, améliorer le processus de l'obtention du permis de construire, améliorer l'accès aux informations pour des investisseurs potentiels à Bouaké et San-Pédro et favoriser la mise en place d'une plateforme locale du Dialogue Public Privé.

48. 3.2.4 : Appui aux communes de Bouaké et San-Pédro, à la demande, de certaines activités identifiées dans les villes compatibles avec les objectifs de développement du projet : il s'agit de financer des activités rentrant dans le cadre du renforcement de la compétitivité et de l'attractivité des deux villes. Ces activités devront être définies par les municipalités en concertation avec le secteur privé.

49. 3.2.5 : Formation du personnel des mairies, coopération sud-sud et échanges : il s'agit de former le personnel des mairies pour renforcer leurs compétences dans la gestion urbaine, la gestion financière, la passation des marchés, la programmation, le suivi et l'exécution des projets, les sauvegardes environnementales et sociales, les études d'impact et de satisfaction et le suivi-évaluation. La gestion des villes compétitives, des opportunités d'échanges de meilleures pratiques en matière de gestion de villes compétitives, seront financées pour renforcer les compétences du personnel des municipalités en la matière. Les échanges sud-sud seront favorisés.

50. 3.2.6 : Gestion des aires de stationnement : il s'agira de financer une assistance technique aux municipalités de Bouaké et San-Pédro pour leur permettre une meilleure gestion des aires de stationnement qui seront construites dans le cadre du projet.

51. 3.2.7 : Etude permettant de percevoir l'activité économique, les potentialités et les informations économiques. L'objectif visé est d'appuyer la formalisation des PME.

Composante 4 : Gestion du Projet

52. Cette composante appuiera la cellule de coordination et les agences d'exécution du projet dans la mise en œuvre des différentes activités prévues. Elle prévoit également la collecte et l'analyse des données et renseignera les indicateurs retenus pour le suivi-évaluation du niveau d'atteinte des objectifs du projet.

53. La composante comprendra la fourniture de services consultatifs techniques, de biens, de formation et de coûts d'exploitation, pour appuyer la gestion et la coordination du projet, y compris la supervision des garanties, le suivi et l'évaluation, les audits techniques et financiers, les audits environnementaux et sociaux, les rapports de revue à mi-parcours et d'achèvement du projet, le renforcement de capacités des institutions et organes critiques, la mise en œuvre du projet et le dialogue politique sur l'infrastructure, le développement économique et social urbain. Cette composante devra financer des activités de communication pour une meilleure appropriation du projet par les bénéficiaires.

Annexe 3: Récapitulatif des Activités du Projet et du Budget

Composantes / Activités		couts APD US\$ million			couts APD millions FCFA			Financement (US\$ million)		
		Études / AT	Biens / Travaux	Total	Études / AT	Biens / Travaux	Total	Etat	IDA	Total
TOTAL PROJET INVESTISSEMENT (94,85)		39.61	85.39	125.00	24,360.72	52,515.29	76,876.01	24.73	100.27	125.00
1	Composante 1 : Renforcement des infrastructures économique des agglomérations de Bouaké et San-Pedro	2.07	61.33	63.40	1,275.16	37,717.46	38,992.62	6.07	57.34	63.40
	1.1 Sous-composante 1.1. Renforcement des infrastructures économique de Bouaké	1.94	36.26	38.20	1,191.26	22,300.00	23,491.26	2.00	36.20	38.20
	1.1.1 Aménagement de la traversée de Bouaké (A3)		24.39	24.88		15,000.00	15,299.51		24.88	24.88
	1.1.2 Aménagement d'une aire de repos au corridor Nord de Bouaké	0.49	4.36	4.36	299.51	2,680.00	2,680.00		4.36	4.36
	1.1.3 Aménagement de la voie de Tolakouadiokro jusqu'au dépôt de GESTOCI (T03)		5.51	5.51		3,390.00	3,390.00		5.51	5.51
	1.1.4 Réhabilitation et modernisation du marché de gros	1.45	2.00	3.45	891.75	1,230.00	2,121.75	2.00	1.45	3.45
	1.2 Sous-composante 1.2. Renforcement des infrastructures économiques et touristiques de San-Pedro	0.14	25.07	25.21	83.90	15,417.46	15,501.37	4.07	21.14	25.21
	1.2.1 Renforcement de la rue des grumiers	0.14	8.94	9.08	83.90	5,500.00	5,583.90		9.08	9.08
	1.2.3 Aménagement d'un parking pour stationnement de poids lourds		4.07	4.07		2,500.00	2,500.00	4.07	0.00	4.07
	1.2.2 Aménagement de voies de desserte de l'aéroport, du port et de la zone touristique balnéaire		2.33	2.33		1,434.56	1,434.56		2.33	2.33
			3.06	3.06		1,880.75	1,880.75		3.06	3.06
			6.67	6.67		4,102.15	4,102.15		6.67	6.67
2	Composante 2 : Soutien au développement du secteur privé a Bouaké et San-Pédro	25.10	0.50	25.60	15,436.50	307.50	15,744.00	0.00	25.60	25.60
	2.1 Sous-composante B1. Soutien au développement du secteur privé à Bouaké et San-Pédro	23.80	0.00	23.80	14,637.00	0.00	14,637.00	0.00	23.80	23.80

	2.1.1	Programme d'appui au secteur privé	23.80	0.00	23.80	14,637.00	0.00	14,637.00		23.80	23.80
	2.2	Sous-composante 2.2. Renforcement institutionnel	1.30	0.50	1.80	799.50	307.50	1,107.00	0.00	1.80	1.80
	2.2.1	Renforcement institutionnel pour la mise en œuvre d'appui au secteur privé	1.30	0.50	1.80	799.50	307.50	1,107.00		1.80	1.80
3	Composante 3 : Amélioration de l'institution, Cadre Règlementaire et Gestion Urbaine des Villes de Bouaké et San-Pédro		12.44	11.77	24.20	7,649.07	7,235.50	14,884.57	12.20	12.00	24.20
	3.1	Sous-composante 3.1. Amélioration de la fonctionnalité urbanistique et du cadre de vie des villes de Bouaké et San-Pedro	5.94	11.77	17.70	3,651.57	7,235.50	10,887.07	11.20	6.50	17.70
	3.1.1	Plans d'urbanisme de détails	0.50		0.50	307.50	0.00	307.50		0.50	0.50
	3.1.2	Adressage des rues à San Pedro et Bouake	0.30	0.70	1.00	184.50	430.50	615.00		1.00	1.00
	3.1.3	Aménagement paysager et jardins publics	2.00		2.00	1,230.00	0.00	1,230.00		2.00	2.00
	3.1.4	Infrastructures sociales dans les villes	2.50		2.50	1,537.50	0.00	1,537.50		2.50	2.50
	3.1.5	Achèvement de l'hôtel de ville de Bouaké	0.14	4.07	4.20	84.57	2,500.00	2,584.57	4.20	0.00	4.20
	3.1.6	Amélioration du system de collecte des ordures ménagères et aménagement d'un centre de traitement de déchets	0.50	7.00	7.50	307.50	4,305.00	4,612.50	7.00	0.50	7.50
	3.2	Sous-composante 3.2. Appui et Renforcement des Capacités des Communes de Bouaké et San-Pedro	6.50	0.00	6.50	3,997.50	0.00	3,997.50	1.00	5.50	6.50
	3.2.1	Mise à jour des plans cadastraux	0.80		0.80	492.00	0.00	492.00		0.80	0.80
	3.2.2	Etude sur la valorisation foncière	0.40		0.40	246.00	0.00	246.00		0.40	0.40
	3.2.3	Amélioration de l'environnement des affaires	2.00		2.00	1,230.00	0.00	1,230.00		2.00	2.00
	3.2.4	Appui aux communes	0.40		0.40	246.00	0.00	246.00		0.40	0.40
	3.2.5	Formation personnel	0.50		0.50	307.50	0.00	307.50		0.50	0.50
	3.2.6	Etudes et assistance pour la mise en concession des aires de stationnement	0.60		0.60	369.00	0.00	369.00		0.60	0.60
	3.2.7	Etude permettant de percevoir l'activité économique	1.00		1.00	615.00	0.00	615.00	1.00	0.00	1.00

	3.2.8	Engagement citoyen (Appui aux ONG, sensibilisation, etc.)	0.50		0.50	307.50	0.00	307.50		0.50	0.50
	3.2.9	Echange sud-sud	0.30		0.30	184.50	0.00	184.50		0.30	0.30
4	Composante 4 : Gestion du projet		0.00	11.80	11.80	0.00	7,254.82	7,254.82	6.46	5.34	11.80
	4.1	Unité de coordination du projet		4.00	4.00	0.00	2,460.00	2,460.00	0.90	3.10	4.00
	4.2	Mise en œuvre et suivi de CIES, PAR, audit externe, études, etc.		4.73	4.73	0.00	2,908.95	2,908.95	4.73	0.00	4.73
	4.3	Suivi et contrôle des travaux		3.07	3.07	0.00	1,885.87	1,885.87	0.83	2.24	3.07

Annexe 4 : Arrangements institutionnels

1. Étant donné la nature multisectorielle du projet, le cadre institutionnel proposé par le Gouvernement à ce stade distingue la phase de préparation et la phase de mise en œuvre.

2. **En phase de préparation** : un comité inter-ministériel a été mis en place pour la coordination de la préparation du projet. Il est présidé par Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'Économie et des Finances et comprend l'ensemble des départements ministériels concernés.

3. **En phase de mise en œuvre** : la mise en œuvre du projet se ferait selon l'arrangement institutionnel du financement cadre actuellement adopté pour le Programme de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (PRICI) qui a prouvé sa pertinence et son efficacité. Pour rappel, ce dispositif se présente comme suit :

X. Comité de pilotage, présidé par le Ministre des Infrastructures Économiques ou son représentant et comprendra comme membres le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, le Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministre du Budget, le Ministre de l'Économie et des Finances, le Ministre du Tourisme, l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) et l'Association des régions et districts de Côte d'Ivoire (ARDCI).

XI. Le comité technique : Il est créé un comité technique qui sera composé des directions générales et directions techniques des Ministères concernés. Le comité technique sera appuie au niveau local par les comités locaux.

XII. Les comités locaux de coordination : des comités de coordination seront organisés au niveau de chaque ville afin de coordonner la conception des activités non initialement prédéfinies, en particulier celles relevant des composantes 2 et 3 du projet. Ces comités réuniront les différents partenaires du projet, y compris les autorités locales, le patronat, les syndicats et la société civile, présidés par les mairies des communes, dans le but de renforcer l'approche participative dans la conception et la mise en œuvre des activités.

XIII. Cellule de coordination, assurera la coordination de la mise en œuvre du projet. À cet effet, elle sera responsable de la gestion fiduciaire, du suivi et évaluation et des activités de communication sur le projet. Elle sera renforcée par des compétences techniques additionnelles rendues nécessaires par la nature multisectorielle du projet, notamment la désignation d'un Coordonnateur de Programme Adjoint qui consacra 100% de son temps au PIDUCAS. Il faudrait également procéder au recrutement de : un Spécialiste en approvisionnement à plein temps, un Spécialiste en protection environnementale et un Spécialiste en protection sociale. Pour ce faire, il serait opportun que le Gouvernement soumette les termes de références (TOR) de ces postes à pourvoir dès que possible pour obtenir les Avis de Non – Objection (ANO).

XIV. Agences d'exécution, chacune des activités du projet sera mise en œuvre par la structure appropriée qui a le mandat institutionnel de cette/ces activité(s) ou les

attributions du sous-secteur en question. Le champ des agences d'exécution sera étendu à l'ensemble des secteurs couverts par le projet.

Le tableau ci-dessous fait des propositions d'agence d'exécution.

COMPOSANTES	ACTIVITES	AGENCES D'EXECUTION	COMMENTAIRES
Composante 1. Renforcement des Infrastructures économiques des agglomérations de Bouaké et San Pedro	Voirie et aire de stationnement	AGERROUTE	
	Marché de gros de Bouaké	OCPV	Assistée par la Direction de la Construction et de la Maintenance
Composante 2. Soutien au développement du secteur privé à Bouaké et San Pedro		Direction Générale des PME / Agence PME	Accompagnée d'une assistance technique
Sous-composante 3.1 Amélioration de la fonctionnalité urbaine et du cadre de vie des villes de Bouaké et San Pedro		-Mairie de Bouaké -Mairie de San Pedro	-Appui de la Direction de la Construction et de la Maintenance (DCM) et par la Direction Générale du Développement et de la Décentralisation (DGDDL) -Encadrement avec des missions locales
Sous-composante 3.2. Appui et renforcement des capacités des communes de Bouaké et de San Pedro		Cellule de coordination du Projet	

Annexe 5 : Cadre suivi-évaluation

Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS)

Cadre des résultats et de suivi du projet

Objectifs de Développement du Projet (ODP) : Créer des conditions de compétitivité dans les villes secondaires ciblées.

Indicateurs d'Objectifs de Développement

Indicateurs d'Objectifs de développement	Unité de mesure	Description / définition	Valeur de référence (2016)	Valeur cible					Fréquence	Structure responsable de la collecte	Méthodologie de collecte	
				2017	2018	2019	2020	2021				
Croissance additionnelle des investissements privés	Pourcentage	Cet indicateur mesure la croissance additionnelle des investissements privés grâce aux actions du projet. Une enquête annuelle sera conduite pour mesurer l'attribution de la croissance additionnelle au projet.	0	0	Pour déterminer les cibles, on attend les données de l'INS sur le taux de croissance historique et projeté des investissements privés à Bouaké et San Pedro					Annuelle	UCP	CEPICI/Tribunal du commerce/INS/UCP

Réduction du temps de parcours sur les voies réhabilitées ou aménagées	Pourcentage	Cet indicateur évalue le gain de temps de parcours moyen sur les voies réhabilitées ou aménagées (exemple : réduction du temps de traversée de la ville de Bouaké par la A3).	0	0	0	50	50	50	Annuelle	UCP	UCP/Mairie
Pourcentage du foncier pour lequel l'usage et la propriété sont reconnus.	Pourcentage	Pourcentage du foncier dans les villes ciblées pour lequel l'usage, la propriété et la valeur sont connus.	0	0	20	40	60	80	Annuelle	UCP	Direction du domaine urbain (MCLAU)/Direction du cadastre (DGI)/UCP
Augmentation additionnelle du chiffre d'affaires des entreprises ciblées par le projet	Pourcentage	Cet indicateur évalue la performance des entreprises (PME/TPE/coopératives) ou unités de production qui bénéficient de l'assistance du projet (la richesse créée dans l'agglomération urbaine ciblée).	0	0	0	5	15	25	Annuelle	UCP	UCP/Agence d'exécution en charge des PME

Indicateurs de résultats intermédiaires

Indicateurs de résultats intermédiaires	Unité de mesure	Description / définition	Valeur de référence (2016)	Valeurs cibles					Fréquence	Structure responsable de la collecte	Source / méthodologie de collecte
				2017	2018	2019	2020	2021			
Kilomètres de routes aménagées ou réhabilitées	Kilomètre (km)	Il mesure la longueur cumulée de toutes les routes réhabilitées ou aménagées à San Pedro et Bouaké.	0	0	0	10	20	28	Annuelle	UCP	UCP/ Mission de contrôle
Aire de stationnement construite ou réhabilitée	hectares (ha)	Il s'agit de la superficie totale des aires de repos ou parking réhabilitées ou construites	0	0	0	5	8	8	Annuelle	UCP	UCP/ Mission de contrôle
Nombre de camions qui utilisent les aires de stationnement	Nombre	Il mesure le nombre moyen de camions poids lourds qui stationnent par jour dans les aires de repos aménagées ou construites	0	0	0	150	250	300	Annuelle	UCP	Mairie/UCP
Réduction du nombre d'accidents sur les routes réhabilitées	Pourcentage	Cet indicateur évalue l'amélioration de la sécurité routière dans ces 2 villes suite aux actions du projet.	0	0	0	20	35	50	Annuelle	UCP	UCP/OSER
Nombre d'entreprises bénéficiant des initiatives du secteur privé	Nombre	Cet indicateur mesure le nombre d'entreprises bénéficiant de l'assistance technique dans le cadre du projet.	0	0	60	125	190	250	Annuelle	UCP	UCP/Agence d'exécution de la Composante B

- Pourcentage desquelles sont toujours en opération à la fin du projet	Pourcentage	Cet indicateur mesure le pourcentage d'entreprises bénéficiant de l'assistance technique dans le cadre du projet qui sont toujours en opération à la fin du projet.	0	-	-	-	-	70	Fin du projet	UCP	UCP/Agence d'exécution de la Composante B
- Pourcentage desquelles sont gérées par des femmes	Pourcentage	Cet indicateur mesure le pourcentage d'entreprises bénéficiant de l'assistance technique dans le cadre du projet qui sont gérées par des femmes.	0	0	20	20	20	20	Annuelle	UCP	UCP/Agence d'exécution de la Composante B
Nombre de nouvelles inscriptions d'affaires	Nombre	Il s'agit de mesurer le nombre de nouvelles inscriptions d'affaires dans les villes ciblées grâce aux actions du projet.	0	0	25	50	75	100	Annuelle	UCP	CCI/Agence d'exécution de la Composante B/UCP
- Pourcentage desquelles sont toujours en opération à la fin du projet	Pourcentage	Il s'agit de mesurer le pourcentage de nouvelles inscriptions d'affaires dans les villes ciblées grâce aux actions du projet qui sont toujours en opération à la fin du projet.	0	-	-	-	-	50	Fin du projet	UCP	CCI/Agence d'exécution de la Composante B/UCP
- Pourcentage desquelles ont des propriétaires femmes	Pourcentage	Il s'agit de mesurer le pourcentage de nouvelles inscriptions d'affaires dans les villes ciblées grâce aux actions du projet qui ont des femmes comme propriétaires.	0	0	20	20	20	20	Annuelle	UCP	CCI/Agence d'exécution de la Composante B/UCP
Nombre de personnes formées	Nombre	C'est le nombre d'acteurs des secteurs privé et public formés par le projet.	0	0	100	200	300	400	Annuelle	UCP	UCP

- Pourcentage desquelles sont des femmes	Pourcentage	C'est le pourcentage de femmes parmi les acteurs des secteurs privé et public formés par le projet.	0	0	20	20	20	20	Annuelle	UCP	UCP
Nombre d'utilisateurs du site Web de la ville de Bouaké ¹ (moyenne par mois)	Nombre	Cet indicateur évalue l'intérêt que portent les investisseurs et la population à la ville.	1700	1700	2000	3000	6000	10 000	Annuelle	UCP	Mairies / UCP
Nombre d'utilisateurs du site Web de la ville de San Pedro (moyenne par mois)	Nombre	Cet indicateur évalue l'intérêt que portent les investisseurs et la population à la ville.	0	0	2000	3000	6000	10 000	Annuelle	UCP	Mairies / UCP
Pourcentage des citoyens consultés qui considèrent que leurs points de vue ont été pris en compte dans l'élaboration des plans urbains détaillés à Bouaké	Pourcentage	Cet indicateur mesure le degré d'engagement citoyen dans la mise en œuvre de la Composante C à Bouake.	0	0	90	90	90	90	Annuelle	UCP	Mairies / UCP/Enquête
- Pourcentage desquels sont des femmes	Pourcentage	Mesure le degré auquel les femmes sont engagées dans la mise en œuvre de la Composante C à Bouake.	0	0	50	50	50	50	Annuelle	UCP	Mairies / UCP/Enquête

¹ Les visites cumulées sur ce site s'élèvent à **20 406** en 2016 à Bouaké. Soit une moyenne de **1 700 visites** par mois.

Pourcentage des citoyens consultés qui considèrent que leurs points de vue ont été pris en compte dans l'élaboration des plans urbains détaillés à San Pedro	Pourcentage	Cet indicateur mesure le degré d'engagement citoyen dans la mise en œuvre de la Composante C à San Pedro.	0	0	90	90	90	90	Annuelle	UCP	Mairies / UCP/Enquête
- Pourcentage desquels sont des femmes	Pourcentage	Mesure le degré auquel les femmes sont engagées dans la mise en œuvre de la Composante C à San Pedro.	0	0	50	50	50	50	Annuelle	UCP	Mairies / UCP/Enquête

Annexe 4 : Passation des marchés – Mission de pré-évaluation du PIDUCAS

Pour la mission de pré-évaluation, l'équipe fiduciaire s'est particulièrement penchée sur l'évaluation de l'unité de coordination du projet en matière de passation des marchés.

La mission note que l'unité de coordination est sollicitée pour assurer la gestion fiduciaire de plusieurs projets financés par la Banque, dont : le Fonds Additionnel du PRICI, le Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU), le Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports (PAMOSET) et le Projet de facilitation du Transport (Abidjan Lagos).

La revue des capacités de l'équipe de passation des marchés de la cellule de coordination réalisée lors de la mission précédente n'a pas évolué. Elle est désormais réduite à :

- 1 Adjoint Spécialiste en passation des marchés (après la démission du Spécialiste principal)
- 4 assistants en passation de marchés
- 2 archivistes

La mission note une absence de spécialiste en passation des marchés sur l'ensemble de ces projets. Le processus de recrutement de nouveaux experts est lancé depuis mais les résultats tardent à venir.

Au regard des charges actuelles et à venir, il y a un risque important de débordement de la capacité de l'équipe à faire face à ce fort accroissement d'activités.

La mission réitère les recommandations précédentes, en plus des nouvelles comme suit :

- Finaliser au plus vite le processus de recrutement des Spécialistes en passation des marchés (SPM) pour répondre au besoin de réorganisation et de fonctionnement de la cellule des marchés ;
- Prévoir le recrutement d'un SPM dédié pour le PIDUCAS ;
- Proposer un manuel de procédures conformément aux procédures de passation des marchés de la Banque ;
- Regrouper le plus possible les activités du PPM pour rendre les appels d'offres plus attractives ;
- Recruter des consultants pour appuyer la préparation des TDR en cas de besoin ;
- Intégrer dans le PPM, les le personnel dédié à la mise en œuvre du projet ;
- Faire accélérer les études techniques entamées ou à venir pour anticiper sur la passation des marchés.